

Délibération de la Commission Recherche

N° 2025-CFR-025

Séance du 20 juin 2025

Présidente : Mme Anne DAGUET-GAGEY
Vice-Président : M. Pierre MARQUIS

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER ECRIN –
programmation 2025 – laboratoire UCCS**

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 40
Nombre de membres présents : 20
Nombre de membres représentés : 8
Nombre de vote pour : 28
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve la demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER ECRIN – programmation 2025 – laboratoire UCCS.

Arras, le 30/09/2025

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr